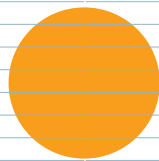


dès aujourd'hui  
connectez-vous sur  
[www.monlogementonline.com](http://www.monlogementonline.com)



aides **LOCA-PASS**<sup>®</sup>  
c'est plus facile pour louer

[www.monlogementonline.com](http://www.monlogementonline.com)



→ **plus vite !**  
un gain de temps record pour  
obtenir la validation de votre demande

→ **plus efficace !**  
éditez votre passeport LOCA-PASS<sup>®</sup> pour  
trouver plus facilement votre logement

également sur [www.monlogementonline.com](http://www.monlogementonline.com)

- **AIDE MOBILI-PASS<sup>®</sup>**  
pour une aide financière  
à la mobilité professionnelle

centre relations clients

▶ **N° Vert 0 800 18 20 30**

appel gratuit depuis un poste fixe



[www.alliade.com](http://www.alliade.com)



A LOUER

1% LOGEMENT

 **alliade**

louer

acheter

bouger

aider

# Avec l'**AVANCE** et/ou la **GARANTIE LOCA-PASS**<sup>®</sup> devenez facilement locataire

## **L'AVANCE LOCA-PASS**<sup>®</sup>

financement du dépôt de garantie ou caution

avec l'**AVANCE LOCA-PASS**<sup>®</sup>, nous vous faisons bénéficier d'une **avance remboursable sans intérêt pour financer votre dépôt de garantie.**

Il vous est demandé par le propriétaire ou le professionnel de l'immobilier louant le logement pour s'assurer des réparations éventuelles lors de votre départ

### **bénéficiaires**

→ **OUVERT A TOUS LES LOCATAIRES**

- entrant dans un logement locatif du parc privé ou social : **salariés, fonctionnaires, indépendants** (commerçants, artisans, professions libérales), **demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, étudiants et retraités**

### **modalité**

- avance remboursable sans intérêt sous forme de prêt

### **montant**

- il correspond à tout ou partie du montant du dépôt de garantie exigé par le bailleur
- il représente au maximum 1 mois de loyer dans la limite de 2.300 €
- il est versé, dès acceptation de l'offre de prêt par le locataire et le prêteur après respect des délais légaux, directement au bailleur ou en cas de refus de celui-ci, à vous-même

### **conditions**

- 0% d'intérêt, sans frais de dossier ni de garantie,
- avance remboursable par le locataire, sur une durée maximale de 36 mois avec un différé de paiement de 3 mois
- mensualité minimum de 15 €

### **exemple**

Mathieu 27 ans est en CDD dans une entreprise de construction mécanique. Il vient d'emménager dans un T3 avec son amie encore étudiante. Le montant de son loyer est de 615 € + 35 € de charges. **Alliade** financera le dépôt de garantie de 615 € à 0% sans aucun frais sur 36 mois soit 17,08 €/mois prélevé sur son compte avec 3 mois de différé.

## **la GARANTIE LOCA-PASS**<sup>®</sup>

garantie de paiement du loyer ou garant

avec la **GARANTIE LOCA-PASS**<sup>®</sup>, nous nous portons **garant pour faciliter votre accès à une location.**

La garantie est un engagement pris par un tiers au profit du bailleur pour assurer le paiement des loyers et charges si vous ne pouvez plus les payer

### **bénéficiaires**

→ **SALARIÉS**

- **d'une entreprise** du secteur privé non agricole occupant + ou - 10 salariés, y compris les retraités depuis - de 5 ans
- **travailleurs saisonniers et salariés mutés** pour une durée déterminée, confrontés à une situation de double résidence (conditions particulières : nous consulter)

→ **JEUNES entre 18 et 30 ans**

- **à la recherche d'un 1<sup>er</sup> emploi**<sup>(\*)</sup>
- **en situation de 1<sup>er</sup> emploi**<sup>(\*)</sup> (1<sup>er</sup> CDI à temps complet)
- **étudiants boursiers d'Etat** de l'Education Nationale

### **modalité**

- engagement de notre organisme

### **montant**

- il représente au maximum 18 mois de loyers + charges plafonnés à 2.300 € par mensualité
- dans le parc privé conventionné<sup>(\*\*)</sup>, le montant de la garantie peut être porté à 36 mois pour les salariés et les jeunes de -30 ans en contrepartie d'une réservation locative

### **conditions**

- l'engagement pris par notre organisme est d'une durée de 3 ans,
- la garantie est mise en jeu sur demande du bailleur. En cas de mise en jeu de la garantie, elle correspond pour le locataire à une avance gratuite remboursable en 3 ans auprès de notre organisme

(\*) y compris le secteur agricole et les fonctionnaires non titulaires

(\*\*) nous consulter

### **pour les autres bénéficiaires**

ils peuvent prétendre à la Garantie des Risques Locatifs (GRL). Le **PASS-GRL**<sup>®</sup> renforce le dispositif de la garantie LOCA-PASS<sup>®</sup> par une couverture totale des loyers impayés, sans limitation dans le temps et sans exigence de caution d'une personne physique ou morale